AVIS JURIDIQUE

Décembre 2025

ADDLESHAW GODDARD

© Addleshaw Goddard LLP

AVIS JURIDIQUE - GÉNÉRALITÉS

Les avis juridiques présentent les informations impératives que nous devons vous remettre et les autres informations importantes concernant la façon dont Addleshaw Goddard offre ses services à ses clients du monde entier.

Veuillez vous référer à la section Définitions et interprétation pour la définition des termes en majuscule et des autres expressions utilisées dans les avis juridiques.

PROTECTION DES DONNÉES

Addleshaw Goddard est titulaire de toutes les licences, enregistrements et autorisations nécessaires et requis afin de traiter les données à caractère personnel dans les juridictions dans lesquelles nous opérons, conformément au droit applicable dans la juridiction dans laquelle chaque membre d'Addleshaw Goddard est basé.

Veuillez vous rendre sur Avis de confidentialité pour plus d'informations sur nos activités concernant vos données à caractère personnel.

En cas de questions à ce sujet, ou si vous souhaitez exercer vos droits en votre qualité de personne concernée, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

- Bureaux britanniques : dataprotection@addleshawgoddard.com
- Bureaux étrangers : dataprotection@aglaw.com

À défaut, vous pouvez adresser une correspondance à : Office of the GC, 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG.

Dans les cas où nous traitons des données à caractère personnel, dans le cadre d'une affaire, concernant un tiers (y compris vos collaborateurs, clients et autres tiers impliqués dans l'affaire), vous reconnaissez être chargé de garantir que chaque personne concernée par de telles données à caractère personnel :

- reçoice un Avis de traitement, si un tel avis est requis pour que nous puissions agir pour votre compte dans l'affaire concernée ; et
- a fourni son consentement au traitement de leurs données à caractère personnel, lorsqu'un tel consentement est nécessaire pour nous permettre de traiter légitimement leurs données à caractère personnel lorsque nous agissons pour votre compte.

PARTAGE DES INFORMATIONS ET UTILISATION DE VOS INFORMATIONS

Vous reconnaissez que toute information que nous obtenons pour avoir agi pour votre compte (ce qui peut comprendre vos informations confidentielles et données à caractère personnel) peut être partagée dans l'ensemble du Groupe AG de même qu'avec nos fournisseurs, afin de nous aider à fournir les services que vous avez demandés et de nous conformer au Droit. Cela peut impliquer le transfert ou l'accès à ces informations dans le monde entier.

Toutes les entreprises et collaborateurs du Groupe AG peuvent utiliser ces informations ou les divulguer à des tiers, pour nos finalités commerciales générales, y compris (notamment) une ou plusieurs des finalités suivantes :

- pour nos prestations de services à votre égard ;
- pour les divulguer à des conseillers tiers qui travaillent pour vous sur le même dossier ;
- pour les divulguer à des tiers auprès desquels nous externalisons des services de support et dans les cas où une telle divulgation peut impliquer le transfert, le traitement et la rétention des informations, en utilisant un logiciel tiers et en les hébergeant sur des plateformes tierces ;
- pour l prévention des fraudes et lutte contre le blanchiment d'argent et la corruption et/ou plus généralement à des fins de prévention et détection des crimes ;
- pour se conformer aux obligations déclaratives impératives, y compris signaler aux administrations fiscales compétentes, conformément à la directive UE sur la coopération administrative (telle qu'amendée et plus communément dénommée DAC6) et à la législation applicable la transposant dans les états membres ;
- pour garantir la sécurité des individus et des locaux (où nous utilisons aussi le système CCTV) ;
- pour les divulguer à nos auditeurs, nos conseillers juridiques et professionnels, nos banquiers, assureurs et courtiers en assurance ;

- pour administrer votre compte ouvert chez nous, y compris en offrant des services de facturation numérique sur votre demande et en assurant le suivi et la collecte des dettes ;
- pour mener des tests spécifiques ou développements associés à nos systèmes, réseaux, applications et logiciels, existants ou nouvellement créés, et pour l'amélioration générale de nos services ;
- sous réserve que vous ne vous y opposiez pas, à des fins publicitaires, de marketing et de relations publiques, y compris en vous envoyant des communications de marketing direct ;
- pour gérer nos performances commerciales, évaluer la satisfaction des clients (en vous proposant de participer à des sondages) et plus généralement nous aider à améliorer nos services ;
- pour toute autre finalité requise de Droit ;
- si vous avez donné votre consentement écrit à une telle utilisation ou divulgation.

MARKETING, SÉMINAIRES ET SUPPORTS DE FORMATION

Nous pouvons utiliser les coordonnées que vous nous fournissez, y compris les noms, numéros de téléphone, adresses et adresses électroniques, pour vous envoyer des communications marketing, dont des invitations à des évènements, comme des séminaires et conférences, ou des exposés ou publications similaires si nous pensons qu'ils pourraient vous intéresser.

Si vous ne souhaitez pas recevoir ces communications, veuillez nous en informer par écrit adressé à l'équipe de développement commercial de nos bureaux ou en envoyant un courriel à :

- unsubscribe@addleshawgoddard.com
- unsubscribe@aglaw.com

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Addleshaw Goddard, pour se conformer au Droit, est tenu de mener les diligences préalables des clients et un suivi continu des clients, nouveaux ou existants. Avant d'accepter des instructions, nous sommes tenus d'accomplir les diligences préalables afin de vérifier l'identité de :

- tous les clients prospectifs ; et
- toutes les parties liées, comme les propriétaires effectifs d'un client ;

Et nous sommes tenus de revérifier périodiquement tous les contrôles par la suite.

Nous pouvons mettre un terme aux prestations de tout service au bénéfice d'un client, ou recevoir pour instruction de le faire des autorités compétentes, si ce client ne fournit pas de preuve d'identité ou si nous soupçonnons que le client, ou une autre partie liée à ce client ou à l'affaire, est impliqué dans des activités interdites par le Droit applicable.

SÉCURITÉ DES COMMUNICATIONS ET DES INFORMATIONS

Nous communiquerons avec vous et, le cas échéant, avec les tiers en utilisant tout moyen habituel, comme des lettre, courriels, textes, messages instantanés, téléphone, messages audio, vidéoconférences ou via des CD-ROM, DVD ou dispositifs USB. Si vous ne souhaitez que nous utilisions un mode de communication particulier, veuillez en notifier par écrit l'associé en charge du dossier.

Si vous estimez que les communications en provenance ou à destination de notre société sont particulièrement confidentielles ou devraient faire l'objet de mesures de sécurité particulières relativement à une question ou si vous avez d'autres exigences en matières de communication, veuillez en notifier par écrit l'associé chargé du dossier.

Nos filtres anti-virus et anti-spams et nos autres mesures de sécurité peuvent rejeter ou filtrer des courriers électroniques légitimes. Veuillez vous assurer que tout courrier électronique important que vous envoyez est suivi d'un appel téléphonique s'il n'en a pas été accusé réception par tout autre moyen.

Le Groupe AG ne peut pas garantir la disponibilité ni la sécurité de ses informations électroniques et systèmes de conservation et de communications.

SERVICES OFFERTS

Nos services sont offerts à nos clients pour leur bénéfice exclusif. Aucune personne ne peut utiliser ni se fier aux services réalisés pour votre compte ni tirer des droits ou bénéfices de ces services, à moins qu'il ne soit expressément convenu du contraire.

En cas de changement du Droit après la date à laquelle les services sont assurés, nous ne sommes nullement tenus de vous notifier des changements ou des conséquences de tels changements, à moins qu'il ne soit expressément convenu du contraire.

Nous sommes exclusivement responsable des prestations de services. Aucun collaborateur d'AG n'assume une responsabilité personnelle à votre égard et, par conséquent, aucun collaborateur d'AG n'est soumis à une obligation de diligences personnelles à votre égard. En conséquence, lorsque vous nous donnez des instructions, vous reconnaissez ce qui suit : (a) vous n'engagerez aucune demande, que ce soit à titre contractuel, délictuel, réglementaire ou à tout autre titre à l'encontre d'un collaborateur d'AG ou de tout autre membre d'Addleshaw Goddard ; et (b) les collaborateurs d'AG et les autres membres d'Addleshaw Goddard sont en droit de se fier à la présente clause, excepté dans la mesure où un tel accord est interdit par le Droit applicable.

Les clients souhaitant tirer parti de notre offre de conseils juridiques étendus, ce qui comprend l'achat de produits et solutions que nous offrons via notre équipe Innovation et outils juridiques, l'utilisation des services de ressources offerts par notre équipe AG Integrate ou tirer parti de nos programmes de formation de cadres, seront en mesures de discuter avec nous des conditions adéquates pour les services qui n'impliquent pas de conseils juridiques.

APPLIQUER LES LIMITES DE RESPONSABILITÉ CONVENUES

Tout montant que vous avez accepté par écrit à titre de limite de notre responsabilité est appliqué (a) à chaque élément pour lequel nous agissons pour votre compte, (b) aux pertes découlant de toutes circonstances quelles qu'elles soient, que ce soit à titre contractuel, délictuel, réglementaire ou autre, et peu importe la cause (y compris notre négligence ou inexécution), et (c) à titre de plafond global de responsabilité du Groupe AG.

Si nous avons accepté un plafond monétaire pour notre responsabilité, le montant de ce plafond correspond à la plus forte somme entre (a) le montant dont nous sommes convenus ensemble par écrit et (b) le montant minimum autorisé en vertu du Droit applicable.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE

Addleshaw Goddard a souscrit une assurance de responsabilité civile professionnelle qui :

- couvre nos cabinets dans le monde entier ;
- s'étend au actes et omissions des collaborateurs d'AG où qu'ils se produisent dans le monde ; et
- Satisfait aux obligations d'assurance de base édictées par les réglementations professionnelles applicables à notre cabinet.

Notre assureur est actuellement Aviva Insurance Limited dont l'adresse est sise 18th Floor, St Helen's, 1 Undershaft, Londres EC3P 3DQ.

GESTION DES FONDS DES CLIENTS : CYBERCRIMINALITÉ

Vous êtes informé qu'il existe un risque significatif en raison de la cybercriminalité qui affecte tout particulièrement les comptes d'e-mails et les coordonnées bancaires. Vous ne serez pas notifié des changements apportés aux coordonnées bancaires d'Addleshaw Goddard par courrier électronique.

Si vous recevez un courrier électronique d'une personne prétendant appartenir au Groupe AG et vous informant d'un changement de coordonnées bancaires, notamment en cours de transaction :

- ne répondez pas au courrier électronique ;
- n'agissez pas à la suite des informations contenues dans le courriel ; et
- contactez immédiatement la personne en charge de votre dossier.

En cas de doute, n'envoyez jamais d'argent par voie électronique à Addleshaw Goddard avant d'en avoir discuté préalablement avec la personne en charge de votre dossier pour vérifier les coordonnées bancaires. Le Groupe AG n'assume aucune responsabilité à l'égard des transferts d'argent vers un compte bancaire qui n'est pas un compte bancaire Addleshaw Goddard.

GESTION DES FONDS DES CLIENTS : POLITIQUE EN MATIÈRE D'INTÉRÊTS

Dans le cours ordinaire des affaires, lorsque nous agissons pour votre compte, nous conservons pour votre compte des sommes vous appartenant dans notre **compte client général**.

Lorsque nous versons les fonds une fois l'affaire terminée, nous appliquons des intérêts, conformément à notre Politique en matière d'intérêts (les taux d'intérêts sont disponibles sur demande et peuvent être positifs, négatifs ou à zéro), sur les sommes que nous détenons pour votre compte.

Nous vous paierons des intérêts, excepté dans les cas suivants :

- nous ne devons pas appliquer d'intérêt sur les sommes que nous détenons pour votre compte, conformément à vos instructions et/ou au Droit applicable ;
- les intérêts doivent être versés à un tiers, conformément à vos instructions ou tout accord que vous conclu ou engagement que nous avons donné sur vos instructions ;
- les intérêts sont inférieurs à 100,00 GBP ; ou
- le taux d'intérêts appliqué est zéro ou inférieur à zéro.

Si vous êtes informé ou attendez raisonnablement de nous que nous conservions une forte somme pour votre compte et/ou conservions une somme pour une longue durée, vous pouvez nous demander de placer ces fonds sur un **compte désigné**. Dans ce cas, nous vous rendrons compte du plein montant des intérêts perçus de la banque à l'égard de ce montant.

Lorsqu'un taux d'intérêts négatif ou toute autre charge est appliqué aux sommes que nous conservons pour votre compte sur un compte Addleshaw Goddard, nous sommes en droit de déduire ces sommes des fonds que nous conservons pour votre compte et vous êtes responsable en conséquence de toute insuffisance des fonds que nous transférons au bénéficiaire ultime (sous réserve que nous agissions selon vos instructions et le Droit applicable).

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Si vous avez demandé à ce que, dans le cadre de nos services, nous vous facturions par l'intermédiaire d'un prestataire tiers de services de facturation électronique, Addleshaw Goddard utilisera, à moins que vous ne nous notifiez expressément par écrit du contraire, une application de facturation électronique SaaS en ligne hébergée par un tiers en vue de remettre les factures dans le format électronique requis par votre prestataire de facturation électronique.

Vous garantissez être en droit d'autoriser Addleshaw Goddard à accéder et utiliser le service de facturation électronique et vous vous engagez à rembourser à Addleshaw Goddard tous les coûts ou autres charges engagés par une personne physique ou morale du Groupe AG dans le cadre de leur collaboration avec votre prestataire de facturation électronique préféré.

Aucune personne morale ou physique du Groupe AG n'engage sa responsabilité en raison d'un acte, d'une omission, d'un retard, d'une négligence, d'une insolvabilité, d'une faillite ou défaillance de ce prestataire de facturation électronique (excepté dans la mesure d'une négligence de notre part), y compris tout échec du traitement de vos données dans le respect des impératifs légaux.

INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET SYSTÈMES FINANCIERS

Si vous souhaitez connaître le nom de la ou des institutions de dépôt chargés de conserver les fonds des clients, veuillez demander à l'associé chargé du dossier.

Aucune personne morale ou physique du Groupe AG n'engage sa responsabilité en raison d'un acte, d'une omission, d'une fraude, d'un retard, d'une négligence, d'une insolvabilité, d'une faillite ou défaillance d'une institution de dépôt ou d'un système de compensation financière ou de paiement (excepté dans la mesure d'une négligence de notre part). Cela n'a aucun effet sur le caractère exécutoire de tout engagement juridique expresse.

Au Royaume-Uni, certains clients peuvent être en droit à indemnisation dans les cas où des sommes perdues en raison d'une faillite d'une institution de dépôt, veuillez donc vous référer à la page de juridiction applicable de cet Avis juridique pour de plus amples informations.

TRAITEMENT DES PLAINTES

Vous êtes en droit, de même que tout tiers, de vous plaindre.

Notre procédure en cas de plainte peut être consultée et imprimée au format PDF en cliquant sur le lien concerné ci-dessous.

Procédure en cas de plainte - Clients

Procédure en cas de plainte - Tiers

MENTIONS LEGALES - FRANCE

Les dispositions ci-dessous sont applicables aux prestations de services juridiques fournies aux clients d'Addleshaw Goddard (Europe) LLP par notre bureau de Paris et complètent les mentions légales générales visées ci-dessus.

MENTIONS OBLIGATOIRES RELATIVES AU PRESTATAIRE DE SERVICES JURIDIQUES

Nos services juridiques en France sont fournis par une succursale d'Addleshaw Goddard (Europe) LLP (dont les coordonnées locales figurent ci-dessous), un partnership immatriculé en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OC428995, dont le siège social est situé à 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG.

Numéro de TVA d'Addleshaw Goddard (Europe) LLP : FR30 882 248 859

Numéro de SIRET d'Addleshaw Goddard (Europe) LLP : 882 248 859 00028

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES

Addleshaw Goddard (Europe) LLP est autorisée à pratiquer et réglementée en Angleterre et au Pays de Galles par la Solicitors Regulation Authority (numéro d'autorisation 664997) et sa succursale en France (dont l'adresse figure ci-dessous) est inscrite au Barreau de Paris conformément aux dispositions de la directive 98/5/CE. L'activité de notre bureau de Paris est réglementée par le Conseil National des Barreaux (CNB) en France, et plus particulièrement par l'Ordre des Avocats de Paris.

Les membres de notre bureau de Paris sont des avocats inscrits au Barreau de Paris, des avocats étrangers également inscrits auprès du Barreau de Paris, des avocats européens inscrits autorisés à exercer à Paris et réglementés par le Conseil National des Barreaux (CNB) en France, ou des avocats européens non-inscrits. Certains membres peuvent également être autorisés à pratiquer le droit dans d'autres juridictions.

ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971, tous les avocats inscrits au Barreau de Paris sont assurés, au titre de leur responsabilité civile professionnelle (RCP) d'une part, et au titre de la garantie de représentation des fonds d'autre part, par une double assurance collective souscrite par le Barreau de Paris et gérée par son service Assurances.

PROTECTION DES DONNÉES

Lors du traitement de vos données personnelles, nous nous conformons aux dispositions légales applicables, y compris le Règlement Général sur la Protection des Données ((UE) 2016/679). Pour plus d'informations à cet égard, vous pouvez consulter les mentions légales générales visées ci-dessus ainsi que notre politique de confidentialité.

Addleshaw Goddard (Europe) LLP
32-34 Avenue Kleber
Paris 75116
France
Tel +33 (0)1 84 13 49 30
Fax +33 (0)1 84 13 49 79

DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Dans le corps du présent Avis légal, les expressions ci-après ont le sens qui leur est attribué ci-après :

Addleshaw Goddard désigne Addleshaw Goddard LLP ainsi que chaque entité AG

Addleshaw Goddard LLP désigne Addleshaw Goddard LLP une société de personnes à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles et immatriculée sous le numéro OC318149, agréée et régulée par la Solicitors Regulation Authority et par le droit des société d'Ecosse, dont le siège social est sis 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG et tout cabinet lui succédant

Addleshaw Goddard (Europe) LLP désigne Addleshaw Goddard (Europe) LLP une société de personnes à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles et immatriculée sous le numéro OC428995, qui est une entité AG Entity et un membre du Groupe AG, dont le siège social est si 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG et dont le principal établissement est sis 29-31 Rue de Courcelles, 75008 Paris, France

Addleshaw Goddard (GCC) LLP désigne Addleshaw Goddard (GCC) LLP, une filiale en pleine propriété d'Addleshaw Goddard LLP et une société de personnes à responsabilité limitée constituée au Qatar Financial Centre (QFC No. 00174) et bénéficiant d'une licence de la Qatar Financial Centre Authority

Addleshaw Goddard (Germany) LLP désigne Addleshaw Goddard (Germany) LLP une société de personnes à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles et immatriculée sous le numéro OC427247, qui est une entité AG Entity et un membre du Groupe AG, dont le siège social est si 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG et dont le principal établissement est sis Alter Wall, 32, 20457 Hambourg, Allemagne

Addleshaw Goddard (Ireland) LLP désigne Addleshaw Goddard (Ireland) LLP, une société de personnes à responsabilité limitée agréée par la Legal Services Regulatory Authority, dont le siège social est sis Fitzwilliam 28, Fitzwilliam Street Lower, Dublin 2, D02 KF20, Irlande

Addleshaw Goddard (Luxembourg) LLP désigne Addleshaw Goddard (Luxembourg) LLP une société de personnes à responsabilité limitée constituée en Angleterre et au Pays de Galles et immatriculée sous le numéro OC438737, qui est une entité AG Entity et un membre du Groupe AG, dont le siège social est si 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG et dont le principal établissement est sis 33 Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg

Addleshaw Goddard (Middle East) LLP désigne Addleshaw Goddard (Middle East) LLP, une filiale en pleine propriété d'Addleshaw Goddard LLP et une société de personnes à responsabilité limitée bénéficiant d'une licence du Dubai International Financial Centre (Licence commerciale numéro 1200) et immatriculée auprès de la Dubai Financial Services Authority (numéro de Référence F001625)

Nasser Al Habsi & Saif Al Mamari Law Firm désigne le cabinet d'avocats Nasser Al Habsi & Saif Al Mamari Law Firm, une entité AG, bénéficiant d'une licence du Ministère de la justice d'Oman, exploité en association et contrôlé par Addleshaw Goddard (Middle East) LLP et dont l'établissement est sis Unit 402, Beach One, Building 37, Way 2601, Al Sarooj, Muscat, Sultanat d'Oman

Addleshaw Goddard Singapore désigne la succursale d'Addleshaw Goddard LLP à Singapour

AGID désigne AG Intelligent Delivery Limited, une filiale en pleine propriété d'Addleshaw Goddard LLP et une société de personnes à responsabilité limitée immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles, immatriculée sous le numéro 11669777, dont le siège social est sis 41 Lothbury, Londres EC2R 7HG et tout cabinet lui succédant

AG Entity désigne une entité appartenant ou sous le contrôle d'Addleshaw Goddard LLP ou de ses associés (autres que Addleshaw Goddard LLP), ou appartenant ou sous le contrôle d'une autre entité AG ou de tout partenaire de cette entité AG, y compris Addleshaw Goddard (Europe) LLP, Addleshaw Goddard (GCC) LLP, Addleshaw Goddard (Germany) LLP, Addleshaw Goddard (Ireland) LLP, Addleshaw Goddard (Luxembourg) LLP, Addleshaw Goddard (Middle East) LLP et Nasser Al Habsi & Saif Mamari Law Firm, et l'expression **Entités AG** est interprétée en conséquence

AG Group désigne Addleshaw Goddard LLP, les entités AG et les collaborateurs AG

Collaborateurs AG désigne sous associé, mandataire, dirigeant, directeur ou collaborateur, ou tout consultant ou autre conseiller d'Addleshaw Goddard LLP ou d'une entité AG, comme des avoués, avocats qualifiés en Angleterre,

avoués stagiaires, parajuristes, juristes qualifiés dans d'autres juridictions, et le personnel de support, et l'expression **Collaborateurs AG** est interprétée en conséquence

Droit de protection des données désigne toutes les lois applicables en matière de protection des données, de traitement des données à caractère personnel et de confidentialité en vigueur partout dans le monde au moment considéré, y compris (a) la loi Data Protection Act 2018 sur la protection des données ; (b) le règlement général de protection des données britannique, le Règlement transposé (EU) 2016/679 (**RGPD-UK**) ; et (c) Règlement général de protection des données européen, Règlement (EU) 2016/679 (**RGPD-UE**) ; **traitement**, **responsable du traitement**, **sous-traitant**, **données à caractère personnel**, **atteinte aux données**, **personne concernée** et **autorité de surveillance** ont le sens qui leur est attribué (ou l'équivalent le plus proche) en vertu du droit de protection des données applicable

Droit désigne, dans toute juridiction où Addleshaw Goddard offre ses services, selon le cas applicable : (a) common law (droit commun) ; (b) jurisprudence ; (c) législation, promulgation, règlement, instrument réglementaire, réglementation, arrêtés, ordonnances ou textes subordonnés ; (d) réglementations, règles, directives, pratiques, instruments et dispositions réglementaires, professionnelles ou de l'industrie

Pertes désigne toutes les pertes, obligations, responsabilités, amendes, dommages, coûts et charges, y compris les honoraires juridiques sur une base avocat/client et les dépens et frais d'enquête, de contentieux, de règlement, de jugement, d'intérêt et de pénalités

Associé désigne toute personne membre d'Addleshaw Goddard LLP ou un membre ou associé d'une entité AG ou un collaborateur ou consultant de qualifications équivalentes compte tenu de leur expérience et/ou qualifications Une liste des noms de nos membres est disponible dans nos sièges sociaux

Avis de traitement désigne les informations qui doivent être fournies à une personne concernée lorsque des données à caractère personnel sont collectées auprès de la personne concernée ou obtenues à son sujet, conformément aux prescriptions des Articles 13 et 14 du RGPD ou toute autre prescription similaire en vertu du Droit de la protection des données

Nous, **nos**, et **notre**, désigne Addleshaw Goddard LLP ou toute autre entité AG avec laquelle le client a conclu un contrat de prestations de services

Vous désigne le client, soit la ou les personne(s) que nous avons identifiées comme ayant reçu nos instructions et à qui nous fournissons les services et **votre** est interprété en conséquence

L'emploi des termes **autre**, **y compris**, **dont**, **par exemple** et **notamment** et les mots ou phrases similaires, ne viennent pas limiter la généralité des termes qui les précèdent ni de ceux qui les suivent et ces termes ne sont pas interprétés comme étant limités à la même catégorie que les mots précédent, si une interprétation plus étendue est possible

Les références à la réalisation de nos **travaux** pour le compte de nos clients ou la fourniture de **conseils** à nos clients comprend tous les aspects de nos services, comme par exemple la préparation de documents, la négociation pour le compte de notre client et les conseils en droit

Toute référence à une responsabilité veut dire que, nonobstant tout autre terme des Avis légaux détaillant dans quelle mesure la responsabilité des personnes morales et physiques du Groupe AG est limitée ou exclue, aucun terme des Avis juridiques ne vient limiter ou exclure la responsabilité d'une personne morale ou physique du Groupe AG pour ce qui suit :

- décès ou blessure corporelle découlant d'une négligence
- déclaration frauduleuse ou
- toute autre responsabilité qui ne peut être limitée ou exclue de droit

L'emploi des termes **convenu expressément** veut dire que nous avons obtenu le consentement préalable écrit